

Ouagadougou, le 16 AVR 2025

N° 25-00327 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de six (06) élèves Professeurs Agrégés de l'Enseignement Secondaire option : Français, session 2025.**

Ce sont :

PROFESSEURS AGRÉGÉS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OPTION : FRANÇAIS

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	NIKIEMA THOMAS	353923	B15386361	26/12/90
1°	KOMBAMTANGA DJIBLIRA	354014	B10380563	25/01/94
3°	MOYENGA SIDBEWENDE ETIENNE	340089	B12249620	24/07/90
4°	KABRE IBRAHIMA	377129	B19823557	21/10/91
5°	DIABATE ABDOUL HAMIDE	341002	B13329776	06/04/90
5°	KABORE MOISE	325936	B15165848	09/01/92
5°	BOUGMA SIDBEWENDIN	353346	B15293451	31/12/92
8°	KONE PIERRE	280903	B16158286	24/12/85
8°	KIENDREBEOGO NOUFOU	366683	B19106973	25/09/94
10°	KOANDA DIEUDONNE	366806	B18589989	31/12/95
11°	NIKIEMA WENDINDA MARTINE	327219	B9631332	30/09/84
11°	BONDE NINA	342722	B11881552	16/05/89

Arrêté la présente liste à 12 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA



*Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail*